

### Bloc autonome d'éclairage de sécurité

Ce document répond aux exigences de la norme NF ISO 14 020 établissant les principes directeurs pour le développement et déclarations environnementales ainsi qu'à celle de la norme ISO 14 025 établissant les principes et les procédures de développement de déclarations environnementales de type III.

Date de création : 28 Novembre 2011



## 1. Description du produit

Produits	Réf	Type	Flux	IP / IK
PRIMO+ 48...230/60C	412 235	LSC P	45 Lm	42 / 07
PRIMO+ ET 48...230/60C	442 235	LSC P	45 Lm	55 / 10

Dimension : 235mm x 75mm x 115 mm

Classe II

Consommation : < 4W sous 230Vac 50Hz ou 48Vcc à 230Vcc

Source lumineuse : 1 Lampe CCFL 2W T5

## 2. Impacts Environnementaux

Evaluation réalisée sur la base des conditions présentées dans le document « Guide de Modélisation d'un BAES dans EIME - Protocole GISEL version 3 du 22/06/06 ».

L'article EC11 du règlement de sécurité français contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public autorise l'utilisation des Luminaires pour Source Centralisée soit en mode Non Permanent (Le LSC n'est alimenté qu'en cas de défaillance de l'alimentation de l'éclairage normal), soit en mode Permanent (le LSC est alimenté en permanence (défaillance ou non de l'alimentation de l'éclairage normal)).

### Utilisation en mode Permanent

Dans ce cas la consommation de 4 W correspond à 350.5 KW sur 10 ans.

INDICATEURS	VALEURS	UNITES
Epuisement des ressources naturelles	$3.93 \times 10^{-14}$	Années <sup>-1</sup>
Energie totale consommée	3657.1	MJoules
Consommation d'eau	704.76	dm <sup>3</sup>
Contribution à l'effet de serre	42454	g~CO <sub>2</sub> *
Contribution à l'appauvrissement de la couche d'ozone	0.003274	g~CFC <sub>11</sub> *
Potentiel d'acidification de l'air	7.345	g~H <sup>+</sup> *
Production de déchets dangereux	0.52103	kg

\* : le symbole « ~ » signifie équivalent - Logiciel utilisé : EIME version 4.1 / Base de données Codde 11.0

## 3. Matériaux constitutifs

Nos produits répondent aux réglementations en vigueur relatives à la limitation de substances interdites lors de leur mise sur le marché.

Masse totale du produit : 0.65769 Kg (y compris emballages, lampes, batteries et consommables)

PLASTIQUES		METAUX		AUTRES	
Polycarbonate	58.16 %	Cuivre	3.49 %	Papier & carton	11.66 %
Résine époxy	2.36 %	Aluminium	1.47 %	Ferrite	3.68 %
Polyamide PA66	0.75 %	Argent	1%	Verre	2.43 %
Polyamide PA6	0.58 %	Acier	1%	Ethylène	2.33 %
Polypropylène	0.42 %	Etain	0.81 %	Fibre de verre	2.24 %
PVC	0.21 %	Zinc	0.70 %	Mercure	1.89 %
		Phénolique résine	0.46 %	Electrolyte	0.67 %

en pourcentage de la masse totale du produit pour les premiers matériaux constitutifs